Haro sur Aranda... Et en Suisse?

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1972)**

Heft 196

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1016148

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

J.A. 1000 Lausanne
Hebdomadaire romand
No 196 28 septembre 1972
Neuvième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 33 francs
jusqu'à fin 1972: 9 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Eric Baier
Claude Bossy
Gilbert Conus
Jean-Claude Crevoisier
Jean-Daniel Delley
René Duboux
Jean-Claude Favez
Jean-Pierre Ghelfi

196

Domaine public

Haro sur Aranda... Et en Suisse?

La presse romande a fait mousser le nouveau scandale français ; après la prostitution lyonnaise, l'intérêt était maintenu ; comme l'écrivait le « Canard enchaîné », on allait du claque au cloaque. Mais en Suisse ? Seul M. Lasserre dans « L'Ordre professionnel » avec cette franchise de ton qui fait l'intérêt de ses éditoriaux, a osé aborder le sujet. Mais d'autres ont simplement eu le souffle plus rauque. Alors ?

Disons d'abord, et à titre préliminaire, que la facilité avec laquelle on joue des photocopies peut avoir des caractères inquiétants ; non qu'il s'agisse de couvrir des scandales, mais le secret de fonction est essentiel à la protection des administrés. Le respect de ce secret est même un des problèmes sérieux posé par la gestion intégrée sur ordinateur.

Ce qui a jusqu'ici été publié du dossier Aranda est plutôt mince : des lettres de recommandation pour soutenir telle ou telle entreprise dans des adjudications. Qu'il en sorte un scandale national prouve le discrédit interne dans lequel est tombé le régime gaulliste, son absence de respectabilité, la nostalgie française.

Soit ! mais en Suisse ?

Disons d'emblée, sans prétendre cautionner tout un chacun, que la classe politique et l'administration sont certainement honnêtes. Le vulgaire pot-de-vin, ou même le pot-de-vin évolué (repas, voyages, vacances) n'est pas sauf exception dans les habitudes. Le fait que les circonscriptions sont petites, les administrateurs et les administrés proches, renforce aussi les possibilités de contrôle. Ceci dit, l'expression « être du bon bord » n'a pas été inventée par hasard. Cela ne concerne pas seulement ceux qui veulent faire carrière. Des entrepreneurs, des commerçants, des fournisseurs ont trouvé avantage à être près du pouvoir. C'est encore plus efficace s'ils font partie d'un conseil public.

Il est notoire qu'en période électorale les entreprises sont priées de passer à la caisse. Il y a quelques années, le syndic de Lausanne et un autre conseiller national avaient, de manière très directe, signé la lettre où des fonds étaient sollicités des entreprises privées pour la campagne électorale radicale. On disait que les libéraux s'étaient indignés, non pour le principe, mais parce qu'ils étaient arrivés en second, comme des gosses moins débrouilles faisant du porte à porte pour placer l'insigne du premier août à qui on répond cette formule fort libérale : « On a déjà donné ». Pour être complets, précisons que la gauche tant socialiste que communiste doit recevoir aussi quelques dons, mais plutôt rares : elle ne touche que de loin aux milieux économiques.

Quant aux recommandations : souvent elles ne sont pas nécessaires, il y a osmose. Sinon, les républiques étant petites, les rencontres sont faciles. Ce qui sauve le tout, c'est l'intégrité certaine dont nous parlions plus haut et qui semble manquer, au niveau de la crédibilité, à la classe dirigeante française.

Il n'en demeure pas moins que le système helvétique mériterait d'évidents perfectionnements.

— Au niveau politique, nous réclamons depuis longtemps que les partis politiques rendent publique la provenance de toutes leurs ressources. La même règle légale devrait être appliquée à tout comité faisant campagne pour une votation.

— Au niveau de l'administration, la pratique des concours, dans le domaine de la création, devrait être plus systématiquement appliquée. Les mises en soumission devraient être la règle sans exception, avec élargissement de la soumission à l'extérieur lorsque sont appliquées des ententes cartellaires. Enfin les tournus de commandes, compte tenu de la qualité des prestations, pourraient être plus systématiques ; les commissions de gestion auraient intérêt à les contrôler parfois de plus près.

Les mœurs suisses ne se prêtent guère à un scandale Aranda, et pourtant c'est un domaine où nous sommes encore loin de la perfection.